

ANNEXE

RESPONSABILITÉS POLITIQUES (suite)

En plus de quatre Vice Présidences du Conseil Régional, de la Présidence du Bureau de l'Assemblée, et de six présidences de commissions, le groupe "Nouveau Monde" a obtenu – dans le cadre de l'accord de mandature - les responsabilités suivantes :

Conseiller-e-s délégué-e-s :

■ Conseiller délégué à la culture et à la langue occitane :

Patric ROUX

■ Conseillère déléguée à l'agriculture biologique :

Aurélie GENOLHER

■ Conseillère déléguée à la coopération au développement :

Zina BOURGUET

■ Conseiller délégué aux États Généraux du Rail :

Christian DUPRAZ

Vice Président-e-s de commissions :

Le groupe "Nouveau Monde" a obtenu douze vice présidences de commissions au sein du Conseil Régional (non encore attribuées nominativement à ce jour).

Président-e-s d'organismes :

■ ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) :

François ARCANGELI

Pour plus d'info : www.midipyrenees.fr/ARPE

Nota : cette agence dont l'activité est actuellement basée en Midi Pyrénées devrait rapidement voir son rayon d'action couvrir tout le territoire de la nouvelle région car il n'existe pas d'organisme équivalent en Languedoc Roussillon.

■ CARIF OREF de Midi Pyrénées (Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation - Observatoire Régional Emploi Formation)

Yolande GUINLE

Pour plus d'info : www.cariforef-mp.asso.fr

■ CIRDOC (Centre Inter Régional de Développement de l'OCcitan) :

Patric ROUX

Pour plus d'info : locirdoc.fr

■ CREFOP du Languedoc Roussillon (Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles)

Nicolas COSSANGE

Pour plus d'info : www.journaldelemploi.com/le-crefop-pose-ses-valises-en-languedoc-roussillon/

■ CRL (Centre Régional des Lettres) :

Serge REGOURD (*puisque apparemment Jean Christophe SELLIN, pressenti, l'aurait finalement refusé*)

Pour plus d'info : www.crl-midipyrenees.fr

■ EPF (Établissement Public Foncier) :

Christian DUPRAZ

Pour plus d'info : www.epflr.fr

Nota : cet établissement languedocien va voir sa mission élargie à tout le territoire de la nouvelle région d'ici fin 2016 et son action (pour l'instant essentiellement urbaine) clairement étendue à des opérations foncières agricoles ou en lien avec la protection du littoral.

■ MIDI PYRÉNÉES EUROPE :

Liêm HOANG NGOC

Pour plus d'info : midipyreneeseurope.eu

■ MUSÉE D'ART MODERNE DE CÉRET :

Patrick CASES

Pour plus d'info : www.musee-ceret.com

Co présidence du groupe politique

■ Le groupe Nouveau Monde sera co-présidé par une femme, **Véronique VINET**, et un homme, **Patrick CASES**.

La présidence d'un groupe politique est un rôle déterminant (contact régulier avec la Présidence du Conseil Régional, négociation des ordres du jour de la Plénière, administration générale du groupe, représentation politique dans l'hémicycle et dans les médias). Les futurs statuts du groupe compléteront la composition de l'équipe d'animation de ce dernier (co vice président-es, co-porte paroles, co- trésorier-es...)

Commission Permanente

La Commission Permanente est une "mini Assemblée plénière" composée à la proportionnelle des groupes politiques et regroupant (selon la nouvelle Loi NOTRe) un tiers des élu-es de l'Hémicycle. Le groupe "Nouveau Monde" aura 8 des 51 membres de cet organe qui attribue mensuellement la plupart des aides financières régionales. Les Vice Président-es du Conseil Régional sont membres de droit de la Commission Permanente au nom de leurs groupes respectifs.

Voici la liste des membres de la Commission Permanente pour le Groupe " Nouveau Monde" (qui respecte la parité femme/homme) :

■ **Agnès LANGEVINE**

■ **Marie PIQUÉ**

■ **Dominique SATGÉ**

■ **Véronique VINET**

■ **Jean Luc GIBELIN**

■ **Guillaume CROS**

■ **Guilhem SERIEYS**

■ **Gérard ONESTA**

MOYENS FINANCIERS TECHNIQUES ET HUMAINS

Conformément à la pratique et dans le strict respect de la Loi, les élu-es et les groupes seront doté-es de moyens financiers, techniques et humains.

À ce titre :

Les Vice Président-e-s du Conseil Régional et le Président du Bureau de l'Assemblée disposeront d'un bureau individuel, d'un téléphone portable et d'un-e assistant-e particulier-e

Les groupes politiques de la majorité comme de l'opposition, auront à leur disposition des salles de réunions et des bureaux pour leurs membres et leurs assistant-es de groupe.

Tous les groupes politiques, de la majorité comme de l'opposition, seront dotés de l'enveloppe financière annuelle fixée par la Loi pour leurs embauches de personnel. Ils recevront également les moyens nécessaires et suffisants pour faire face à leurs frais généraux (téléphonie, consommables, etc...)

Chaque élu-e, de la majorité comme de l'opposition, recevra un équipement informatique portable.

Chaque élu-e de la majorité comme de l'opposition, aura accès à des modules de formation auprès d'organismes agréés.

Les frais encourus par les élu-e-s dans le cadre de leur mission (essentiellement les frais de transport pour venir aux réunions des organes de l'Assemblée) sont pris en charge par le Conseil Régional).

Rappel : Dans un souci de transparence, Carole Delga et Gérard Onesta ont fait une déclaration publique conjointe (dans l'entre deux tours) annonçant la publication annuelle exhaustive des indemnités et moyens reçus par les élu-es de l'Assemblée régionale.